

Présence internationale

Bulletin numéro 98
Été 2015

SOMMAIRE

Edito p.2

Entretien avec Manon Yard, ex-volontaire de PBI Mexique p.3

Retour sur la tournée du défenseur colombien Jorge Molano en France p.4-5

Les suites du procès pour génocide au Guatemala p.6

Avant de partir en Colombie : entretien avec une future volontaire française p.7

PBI France p.8



Des volontaires de PBI Colombie dans la communauté de paix de San José de Apartadó, accompagné par PBI depuis 1999

PBI section française
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tél. : 01 43 73 49 60
Email : pbi.france@free.fr
www.pbi-france.org

« **L'accompagnement de PBI est extrêmement important en Colombie puisque l'État colombien n'a toujours pas apporté de garantie de protection des défenseurs des droits humains pour exercer leur travail. L'accompagnement de PBI permet ainsi à de nombreux défenseurs de rester dans le pays et de pas devoir abandonner leurs activités.** »

Jorge Molano, avocat de la communauté de paix de San José de Apartadó en Colombie.
Accompagné depuis 2009 par PBI et en France du 17 au 20 juin 2015



Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers lecteurs,

Après deux numéros spéciaux consacrés au Nord Mexique et au Honduras, cette nouvelle édition de *Présence Internationale* est l'occasion de partager avec vous notre dernier rapport annuel qui fait le bilan global de nos activités en 2014. Une année qui a célébré les 30 ans de notre installation au Guatemala et 20 ans de présence en Colombie. Ces anniversaires nous ont permis de revenir sur les victoires que nous avons obtenues auprès de centaines de défenseurs accompagnés mais ils nous rappellent malheureusement que notre action à leurs côtés reste toujours nécessaire dans des pays toujours marqués par le sceau de l'impunité : la Colombie où les agressions contre les défenseurs des droits humains ont augmenté de 71% en 2014 en dépit de nouvelles négociations de paix ou le Guatemala où l'appareil de justice s'évertue à blanchir l'ancien dictateur Ríos Montt en repoussant sans cesse le feuilleton sans fin de son procès pour génocide (page 6).

Pour faire face à ces menaces persistantes dans nos sept pays d'intervention, les brigades de paix internationales ont accompagné directement près de 300 personnes issues de 57 organisations de défense des droits de l'homme grâce à la présence de 92 volontaires de terrain.

Les volontaires sont les yeux attentifs et le visage connu de PBI sur le terrain : nous comptons actuellement plusieurs Français en Colombie, au Mexique, au Honduras et au Kenya. Deux regards croisés permettent de mieux comprendre leurs motivations et leur vision de cette mission si particulière : Pauline Sfez nous fait part de ses attentes avant le départ pour la Colombie et Manon Yard revient sur son année passée au Mexique dans la ville du Nord à Chihuahua avant de rejoindre PBI en Suisse où elle suit désormais le plaidoyer auprès des Nations Unies au Conseil des droits de l'homme à Genève.

Une autre Manon que nous connaissons bien a pris son envol en février pour, elle aussi, se rapprocher du drapeau onusien : notre coordinatrice Manon Cabaup a rejoint les îles des Comores pour intégrer le Programme des Nations Unies pour le Développement. Nous lui souhaitons bonne route pour cette nouvelle aventure en la remerciant grandement pour tout le travail accompli avec nous dans la poursuite de son bénévolat ! Nous sommes très heureux d'accueillir Camille Bossé comme nouvelle coordinatrice de PBI France. Forte de sa connaissance de l'Amérique latine et de ses expériences dans les secteurs associatif et public, elle a repris la conduite de nos activités en France avec brio et déjà accueilli deux défenseurs du Guatemala et de la Colombie, dont vous découvrirez les portraits dans ces pages.

Je vous souhaite un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour poursuivre ensemble le combat avec la visite de nouveaux défenseurs !

Martin Willaume
Président de PBI-France

Entretien avec Manon Yard, ex-volontaire de PBI Mexique

Manon Yard a passé un an comme volontaire pour PBI au Mexique, dans la ville de Chihuahua, au Nord du pays. Sa mission d'un an s'est terminée au mois de mai, et elle vient de prendre le poste de chargée de plaidoyer pour PBI à Genève. De passage en France en mai, nous avons pu la rencontrer et revenir avec elle sur son expérience au Mexique.

Le Nord du Mexique est connu pour être particulièrement violent, comment as-tu vécu cette insécurité ?

En fait je ne me suis jamais sentie réellement en danger. La première fois que je suis allée à Ciudad Juarez, j'étais bien sûr assez tendue car c'est une ville connue pour être l'une des plus dangereuses au monde. Mais finalement, même si la violence institutionnelle continue d'être monnaie courante, la violence généralisée a, elle, beaucoup baissé. Elle s'est déplacée dans d'autres zones qui sont disputées par les cartels, comme les régions de Tamaulipas ou de Jalisco.

Depuis qu'une équipe de PBI s'est installée au Nord, il n'y a eu aucun incident de sécurité important pour les volontaires sur place. La zone la plus dangereuse où l'on travaille est à mon sens la zone Carbonifera, dans l'état de Coahuila, une région très isolée et contrôlée par le crime organisé. Dans cette zone, PBI accompagne l'organisation Familia Pasta de Conchos, une ONG qui lutte pour récupérer les corps de 63 mineurs qui ont péri lors d'un effondrement de la mine Pasta de Conchos en 2006. La directrice de cette organisation, la défenseure Cristina Auerbach, est régulièrement victime d'agressions, de menaces et de diffamation.

Quelles étaient tes relations avec l'équipe de volontaires ?

Nous étions entre quatre et six volontaires durant l'année, et une équipe exclusivement féminine durant plusieurs mois. Il y avait une très bonne entente entre nous, ce qui est essentiel puisqu'on passe la majeure partie de notre temps ensemble, à la fois dans le travail et dans la vie quotidienne. Les volontaires étaient très motivés et les personnalités compatibles et cela nous a beaucoup aidé à travailler efficacement en équipe et à trouver des consensus. Je crois que le fait de vivre dans un contexte sécuritaire difficile et d'être beaucoup ensemble a créé une cohésion forte dans l'équipe, nous nous soutenions mutuellement.

Comment s'est organisé le travail au sein de l'équipe ?

Il y avait énormément de travail et la fatigue était parfois importante. Il fallait gérer à la fois le travail d'intendance de la maison (cuisine, ménage, standard téléphonique...), le travail interne de PBI (liens avec les différentes entités de PBI, finance, communication, analyse politique, stratégie...), le travail de relations publiques (communication

sur le travail des organisations accompagnées, planification de réunions avec les autorités et la société civile), et enfin le travail d'accompagnement des défenseurs. Chaque volontaire est référent d'une organisation accompagnée ; moi j'étais en relation avec le Centre de Droits de l'Homme Paso del Norte, une organisation de Ciudad Juarez qui travaille principalement sur des cas de torture et de disparition.



L'équipe se rend à Ciudad Juarez en bus (environ 4h30 de trajet depuis Chihuahua), alors que tout déplacement à Coahuila nécessite de prendre l'avion. Paso del Norte était donc une organisation accompagnée relativement « proche » géographiquement ! Le fait que l'organisation nous montre beaucoup de reconnaissance m'a permis de rester motivée tout au long de l'année. Au Nord, la stratégie de PBI est principalement axée sur le travail de plaidoyer auprès des autorités et sur la visibilité des défenseurs accompagnés, ce qui signifie pour l'équipe davantage de travail de bureau et assez peu d'accompagnement physique, en comparaison avec d'autres projets de PBI. C'est vraiment lors des tournées à Ciudad Juarez ou dans l'Etat de Coahuila, pour organiser des réunions avec les autorités et des membres de la société civile, que l'on pouvait se rendre compte de l'importance de notre travail.

Quel bilan fais-tu de cette année de volontariat au Mexique ?

Ce fut une année très positive dans l'ensemble. J'en ressors avec de fortes convictions, une confiance renforcée dans le mandat de PBI et une grande motivation. J'ai eu beaucoup de chance d'avoir de si bonnes relations avec l'équipe et les défenseurs que nous avons accompagnés. J'ai trouvé le travail d'analyse du contexte particulièrement passionnant et les discussions stratégiques très stimulantes ; je suis donc très contente de commencer en juin le poste de chargée de plaidoyer international pour PBI à Genève !

Propos recueillis par Camille Bossé

Visite de l'avocat colombien Jorge Molano en France du 21 au 24 juin

Le défenseur des droits humains colombien Jorge Molano est un avocat accompagné depuis 2009 par PBI en Colombie. Il était en Europe pour recevoir le prix « Lawyers for Lawyers » à Amsterdam, et a eu l'occasion lors de sa tournée de rencontrer divers partenaires afin de présenter la situation actuelle des droits humains et des défenseurs en Colombie.

Le travail d'avocat des droits humains

Jorge Molano a commencé sa carrière auprès de l'avocat des droits humains José Eduardo Umaña Mendoza, assassiné en 1998. Il a travaillé auprès de nombreuses organisations de défense des droits de l'Homme colombiennes telles que la Comisión Intereclesial de Justicia y Paz et le Centro de Investigación y Educación Popular (Cinep).

Il travaille actuellement au sein du réseau de défenseurs dhColombia, défendant des litiges « stratégiques », représentant des cas emblématiques de violations des droits humains. En Colombie, 7 millions de personnes sont victimes du conflit armé, ce qui dans un pays de 47 millions d'habitants représente 18% de la population. Dans l'impossibilité de défendre chaque victime, il a donc choisi de défendre quelques cas emblématiques afin d'avoir un impact sur l'opinion et les pouvoirs publics.

Des cas emblématiques de violations des droits humains en Colombie

L'un des cas les plus connus que Jorge Molano représente est le massacre en 2005 de onze membres de la communauté de paix de San José de Apartadó. Cette communauté, créée en 1997 par des déplacés souhaitant un retour collectif sur leurs terres et une non-implication dans les luttes armées, a perdu en **18 ans plus de 220 de ses membres, assassinés par** les différents acteurs du conflit. Durant le massacre de 2005, des membres de l'armée et des paramilitaires ont tué onze personnes, dont l'un des fondateurs de la communauté, Luis Eduardo Guerra, et trois enfants. Les mesures de protection mises en place par la Cour interaméricaine des droits de l'Homme et la Cour constitutionnelle colombienne depuis 2000 n'ont pas empêché la mort de 120 nouvelles personnes. Grâce à ses investigations, Jorge Molano a prouvé la responsabilité de l'armée colombienne dans le massacre de 2005, notamment à travers des manuels de formation de l'armée dans lesquels les membres de la communauté de paix était assimilés à des membres des FARC (Forces Armées Révolutionnaires de Colombie). Il a également découvert un rapport des renseignements généraux sur le leader Luis Eduardo Guerra, rédigé quelques jours avant son assassinat.

Jorge Molano travaille également sur des cas d'exécutions extra-judiciaires. Il a concentré son travail sur une seule unité militaire afin de démontrer la systématisation des exécutions : ainsi, entre 2002 et 2008, **4800 personnes ont été victimes de ces exécutions**. Il représente notamment le cas de trois jeunes de la Valle de Cauca emmenés à Manizales sous un faux prétexte pour y être fusillés. Seul l'un d'entre eux a réussi à s'échapper, permettant ainsi aux avocats de la défense de pouvoir reconstituer les faits. Jorge Molano a ainsi pu démontrer que deux colonels avaient commandité les exécutions. Au lieu d'être traduits en justice, ces deux responsables ont depuis été promus généraux.

La responsabilité des paramilitaires et de l'armée colombienne dans le conflit

Les négociations de paix entre les FARC et le gou-



Jorge Molano avec le président de l'Union International des Avocats, Miguel Loinoz, Romina Bossa Abiven, chargée des droits de l'homme de l'UIA et Camille Bossé de PBI.

Le principe clé de dhColombia est de rendre les victimes acteurs de leur défense en leur permettant de participer directement à la définition de leur stratégie de défense. Ce réseau représente des cas de violations de droits à la vie, des cas de disparitions forcées, de négation de la liberté d'expression ou de manifester ainsi que des cas de violences sexuelles.

vernement colombien ont débuté en 2012 (cf. le PI n°94 spécial Colombie) et sont toujours en cours à La Havane, malgré la suspension du cessez-le-feu unilatéral des FARC en mai dernier. Un accord de paix serait très positif, mais, selon Jorge Molano, il est très inquiétant que la question des paramilitaires ne soit pas abordée lors de ces négociations. Ceux-ci sont en effet responsables d'une grande partie des violations des droits humains durant le conflit armé. En 2005, la loi Justice et Paix avait pour but de juger les responsables de ces crimes et de démobiliser les paramilitaires, mais 10 ans après, ils seraient toujours 11 000, et l'impunité reste de 99,99%. Ainsi, selon Jorge Molano, la paix n'a aucune chance d'aboutir si le système paramilitaire et cette impunité perdurent.

L'organisation du pouvoir militaire en Colombie est une autre problématique oubliée des négociations de paix. En effet, de nombreux crimes ont été commis par l'armée durant le conflit, comme le montrent les preuves accumulées par les avocats de dhColombia au cours de l'investigation des cas qu'ils représentent. Or à l'heure actuelle, le pouvoir civil couvre toujours les crimes du pouvoir militaire. Il est donc nécessaire de repenser la doctrine militaire, notamment en permettant à la police de reprendre son caractère civil et non militaire, et de désarmer la société : actuellement, l'armée colombienne est de 500 000 membres. Or selon Jorge Molano, une société militarisée est très problématique dans une société en reconstruction post-conflit.

La situation des défenseurs des droits de l'Homme

La situation des défenseurs des droits de l'Homme en Colombie est très inquiétante : en 2014, 643 attaques ont été recensées contre des défenseurs des droits humains, soit une augmentation de 71% par rapport à 2013. Selon le rapport 2014 de l'ONG Global Witness, la Colombie est actuellement le quatrième pays le plus dangereux au monde pour les défenseurs du droit à la terre : 77 personnes y ont été assassinées l'année passée. Jorge Molano est régulièrement victime de menaces et d'intimidations. Ses deux filles ont dû quitter le pays il y a quelques années car elles étaient elles aussi menacées. Il doit actuellement faire tous ses déplacements dans une voiture blindée, et des équipes de volontaires de PBI Colombie l'accompagnent régulièrement dans ses dépla-



Conférence organisée au CCFD-Terre Solidaire

cements, notamment en dehors de Bogotá.

Une tournée européenne de plaidoyer

Invité en Europe pour recevoir le prix *Lawyers for Lawyers* à Amsterdam, Jorge Molano a effectué une tournée de plaidoyer dans sept pays européens (Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Italie, Norvège, France). En France, il a pu rencontrer le directeur du département Amérique du Sud et une représentante de la sous-direction droits de l'Homme au Ministère des Affaires étrangères, le député Sergio Coronado qui faisait partie de la délégation de Manuel Valls lors de sa visite en Colombie le 24 juin et la sénatrice Laurence Cohen, membre du groupe d'amitié France-Pays andins. Il s'est entretenu avec des membres du Barreau de Paris ainsi qu'avec le président de l'Union internationale des avocats, a été interviewé par des journalistes de RFI, France Culture, du journal colombien *El Espectador* et du site internet *Opinion Internationale*. Enfin, il a pu rencontrer nos partenaires associatifs du Réseau France Colombie Solidarités, avec qui nous avons organisé une conférence publique au CCFD-Terre Solidaire sur la thématique « violations des droits humains et impunité en Colombie ».

Camille Bossé

Réouverture du procès de Ríos Montt le 23 juillet 2015

La réouverture du procès pour génocide et crimes contre l'humanité à l'encontre de José Efraín Ríos Montt vient d'être fixée au 23 juillet prochain, après de nombreux reports.

Y aura-t-il une fin aux procédures judiciaires engagées contre l'ancien dictateur, dont on ne compte plus les rebondissements ? Depuis le début, la défense a multiplié les actes dilatoires dans le seul but de repousser systématiquement le procès, et d'éviter ainsi la condamnation du général Ríos Montt, âgé aujourd'hui de 88 ans. En mai 2013, la Cour constitutionnelle avait ainsi annulé la condamnation de l'ancien dictateur à 80 ans de prison pour génocide et crime contre l'humanité, pour des raisons de procédure, et renvoyé le procès au 5 janvier 2015, à nouveau reporté suite à la demande des avocats de la défense de remplacer la juge Irma Jeannette Valdés Rodas, car elle avait déjà donné son opinion en 2004 dans son mémoire de maîtrise. Le nouveau procès se rouvrira donc le 23 juillet 2015.



Ríos Montt lors de son procès en 2013

Le général José Efraín Ríos Montt est poursuivi par la justice pour le massacre de 1 771 Mayas de l'ethnie Ixil, dans le département du Quiché, au nord de la capitale du Guatemala, et le déplacement de 29 000 personnes, survenus au cours des 17 mois qu'il a passés à la tête du pays en 1982-1983. Après un coup d'État, Ríos Montt a mis en place une politique de terre brûlée menée contre les populations autochtones du pays, soupçonnées de soutenir la guérilla. Cette politique est à l'origine de nombreuses violations des droits humains, parmi lesquelles des pratiques génocidaires et des actes de torture. Le gouver-

nement militaire de Ríos Montt est considéré comme le plus meurtrier de la guerre civile guatémaltèque, qui a fait 200 000 morts et disparus entre 1960 et 1996, selon les Nations Unies. La perte de l'immunité parlementaire de l'ancien dictateur, le 14 janvier 2012, et sa condamnation, le 10 mai 2013, avaient constitué un précédent historique qui avait suscité un grand espoir, au Guatemala comme dans les pays de la région, dont beaucoup sont d'anciennes dictatures. Les procédures engagées contre Ríos Montt ont eu pour mérite d'avoir mis fin au silence absolu concernant ces massacres et au désengagement de l'État en matière d'investigation et de justice.

Aujourd'hui, l'espoir que la justice soit rendue pour les graves violations des droits humains commises sous la dictature de Ríos Montt s'effrite au gré des entraves au procès. Le risque d'impunité est d'autant plus inquiétant que l'amnistie, demandée en 2012 par les avocats de la défense en vertu d'un décret d'auto-amnistie de 1986, reste toujours une éventualité. Au cœur de cette bataille juridique se trouve, néanmoins, la question fondamentale de la confiance de la population dans le système judiciaire guatémaltèque. En effet, l'enjeu de ce procès va bien au-delà de la reconnaissance de la culpabilité de l'ancien dictateur. Il s'agit également de mettre fin à un usage abusif des recours et des obstacles structurels qui entravent le bon fonctionnement du système judiciaire.

Dans ce contexte mouvementé de reprise et report du procès, PBI est préoccupé par la sécurité des organisations locales de défense des droits humains, et rappelle l'importance de l'accompagnement international. Depuis 2010, PBI accompagne le Cabinet Juridique pour les Droits de l'Homme au Guatemala (BJDHG) de l'avocat Edgar Pérez, qui assiste légalement le Centre pour l'Action Légale en Droits de l'Homme (CALDH) et l'Association pour la Justice et la Réconciliation (AJR), toutes deux parties plaignantes au procès. PBI appelle la communauté internationale à rester vigilante vis-à-vis de toute tentative ou acte d'agression, d'intimidation ou de représailles qui pourraient être commis à leur encontre et à veiller au bon déroulement du procès.

Anais Lallemand

Pauline, une nouvelle volontaire de PBI en Colombie !

A quelques jours de son départ, PBI France s'est entretenu avec Pauline Sfez, future volontaire française de PBI en Colombie.

Comment as-tu connu PBI ?
J'ai commencé à m'intéresser à l'accompagnement international avec le Collectif Guatemala. J'ai eu l'occasion d'assister à un week-end de formation de PBI l'année dernière qui m'a beaucoup plu. Alors que jusqu'ici, je percevais l'accompagnement international comme un travail essentiellement engagé, une manière d'intervenir dans un contexte politique, cela m'a permis de resituer l'accompagnement international dans le cadre de la doctrine de la non-violence, celle-ci n'étant pas seulement une valeur, mais aussi une méthode de résolution de conflit.

J'ai été accompagnatrice pendant 6 mois avec PROAH (Projet d'Accompagnement international au Honduras), une organisation qui travaille avec les défenseurs des droits humains honduriens depuis quatre ans. Même si les conditions de travail sont différentes de celles de PBI, cette expérience m'a confirmé que j'aime énormément ce travail. Je suis contente d'avoir eu une première expérience de 6 mois avant de me lancer pour 18 mois en Colombie : c'était un premier galop d'essai !

Pourquoi avoir choisi la Colombie ?

Je pense que j'aurais aimé partir dans n'importe quel pays d'Amérique latine, mais la Colombie est le pays dont je connais le mieux le contexte : j'y ai voyagé et durant mon master à l'Institut des Hautes Etudes d'Amérique latine, on a souvent eu l'occasion d'étudier l'histoire politique de la Colombie. J'ai pensé qu'en ayant davantage de repères théoriques, ce serait plus facile de m'adapter. Il sera je pense très intéressant de remettre en perspective ce que je sais du pays, contrairement au Honduras que je ne connaissais quasiment pas avant d'y aller.

Maintenant que j'ai cette expérience hondurienne, je vais pouvoir confronter la situation de ces deux pays, les comparer, car la situation se ressemble beaucoup, même si chaque pays garde ses spécificités. Il me semble que les nouveaux conflits qui sont en train de se développer en Colombie - alors que se déroulent les négociations de paix de La Havane pour mettre fin à un conflit vieux de 50 ans - coïncident de plus en plus avec les conflits d'Amérique centrale : développement de groupes criminels, privatisation des terres au profit de multinationales etc.

As-tu une idée précise de ce qui t'attend en Co-

lombie ? As-tu des craintes concernant le contexte sécuritaire ?

Dans une certaine mesure oui, le travail ne m'est pas inconnu, je n'ai pas peur d'être complètement prise de court. Cela dit, je veux éviter de penser que je sais déjà ce qui m'attend, puisque mille choses m'échappent du contexte particulièrement complexe de la Colombie. L'aspect plaidoyer du travail de PBI m'intéresse particulièrement, je suis pressée de m'y confronter. Le travail de terrain de PBI auprès des défenseurs est essentiel, mais j'ai hâte de voir la manière dont s'organisent les « maillons » de la chaîne PBI, de l'accompagnement physique à la rencontre avec les autorités, du travail d'observation à la manière dont peuvent remonter les informations collectées sur le terrain. Avant, je ne voyais pas l'utilité des actions de plaidoyer, il me semblait qu'on ne serait de toute façon pas écouté, mais en fait ce travail me paraît de plus en plus évident. J'ai toujours peur de la langue de bois lors des rendez-vous avec les ambassadeurs, mais je suis contente de me confronter à cet exercice.

Concernant le contexte sécuritaire, je ne suis pas trop inquiète, j'imagine que ce sera moins difficile que le Honduras. C'est toujours un peu difficile de se faire au protocole de sécurité que PBI doit mettre en place car cela instaure un rapport étrange au monde extérieur, nous devons par exemple être attentifs quand nous parlons à quelqu'un d'inconnu. On est obligé d'envisager le pire pour être préparé, et cela peut être pesant, nous ne sommes pas habitués à cela dans nos pays en paix.

As-tu une idée de ce que tu voudrais faire à ton retour ?

Le travail d'accompagnement international est assez addictif, mais comme je ne suis jamais partie aussi longtemps, peut-être que je serai fatiguée de ce travail après 1 an et demi. Ce qui est certain, c'est qu'une fois qu'on est entré dans ce milieu, il est difficile d'en sortir. Je pense donc qu'à priori je continuerai à travailler dans cette sphère : ce travail ouvre beaucoup de perspectives de compréhension du contexte latino-américain !

Propos recueillis par Camille Bossé

PBI France a accueilli un défenseur guatémaltèque du 17 au 20 juin

Omar Jerónimo est membre de la **Coordinadora Central Campesina Ch'ortí Nuevo Día (CCCCND)**, une organisation accompagnée par PBI depuis 2009. Le CCCCND a pour mission la formation et l'information sur des problématiques liées à l'économie rurale, l'environnement, les droits humains et la défense du territoire, auprès des communautés rurales de plusieurs municipalités du département de Chiquimula (Jocotán, Chiquimula, Camotán, Olopa et San Juan Ermita), à l'est du Guatemala. Depuis quelques années, l'organisation se mobilise autour de la question des droits fonciers des petits paysans et dénonce les effets sur l'environnement et les économies locales des projets de développement prévus pour la région, notamment la construction de centrales hydroélectriques.

Il était en France du 17 au 20 juin afin de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à la responsabilité sociale des entreprises dans le domaine des droits humains, aux droits économiques, sociaux et culturels des communautés autochtones, ainsi qu'à la criminalisation des défenseurs des droits humains au Guatemala. A cette occasion, il a rencontré des responsables Amérique centrale du Ministère des Affaires étrangères, des membres du Barreau de Paris Solidarité ainsi que nos partenaires associatifs du Collectif Guatemala, France Libertés et le Secours Catholique Caritas France. Omar a également été interviewé par des journalistes de RFI, France Culture et Divergence 2.

Une interview d'Omar Jerónimo sera publiée dans le prochain numéro de Présence Internationale à la rentrée!

Camille Bossé

S'impliquer avec PBI

>>> **Devenir bénévole**

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux projets

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

>>> Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS

Je deviens membre de PBI-section française

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 €

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 €

◇ De soutien, 60 €

L'adhésion ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel *Présence internationale*.

Je m'abonne au bulletin trimestriel *Présence internationale* ◇ 10 € par an

Je souhaite faire un don de ◇ 30 € ◇ 60 € ◇ 100 € ◇ Autre : € (déductible des impôts)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Vos chèques sont à adresser à l'ordre de PBI France et à envoyer au 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris